

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE QUI MÉPRISE LA DÉMOCRATIE

Dans la plupart des Communautés urbaines, tous les maires participent à l'exécutif, et ce, quelle que soit leur couleur politique. Il en est de même tout près de nous à la CA2M, la communauté d'agglomération de Metz Métropole, ainsi que dans beaucoup d'intercommunalités à travers la France.

Il ne faut jamais oublier que les compétences exercées par les Communautés urbaines sont des compétences qui lui ont été confiées par les communes membres, toutes les communes membres, qui concourent collectivement à son fonctionnement.

Tous les maires, forts du scrutin universel, sont naturellement légitimes à gérer les compétences qu'ils ont déléguées non pas à un seul homme mais à l'intercommunalité.

Au Grand Nancy, alors que l'on nous parle de « communauté de destin » depuis des années, communauté censée réunir les vingt communes de l'agglomération pour mener un projet commun, étrangement certains maires, et par conséquent certains territoires, sont laissés de côté.

Alors que les six maires de Gauche ont demandé une vice-présidence afin de participer à la gestion de ce qui pourrait enfin devenir une communauté de destin, André ROSSINOT a refusé cette proposition, non sans préalablement accorder une vice-présidence à chacun des maires de Droite.

Cela résulte d'une vision archaïque et inacceptable de l'intercommunalité. Ces communes n'ayant pas bien voté, doivent être punies, rétrogradées... Elles se trouvent prises en otage car, contrairement aux autres formes d'intercommunalité, il n'est pas possible de quitter une Communauté urbaine.

Voilà qui tranche nettement avec la « nouvelle gouvernance » dont le candidat André ROSSINOT avait fait son thème de campagne privilégié. Car peut-on vraiment parler de « nouvelle gouvernance » quand on s'est juste contenté de créer six postes de présidents de commission, postes par ailleurs tous attribués à des candidats de Droite, dont certains désavoués par le suffrage universel ?

En réalité ces présidences de commissions n'ont pour seul objectif que d'accorder une indemnité « *de compensation* », un rattrapage, pour celles et ceux qui n'ont pas obtenu de Vice présidence.

Ignorer six communes, écarter 76 000 habitants, soit environ 30 % de population de l'agglomération, simplement pour mieux « servir » ses amis et donc les contrôler, voilà qui démontre toute l'importance que certains portent à la démocratie et au vote des citoyens.

Groupe « la Gauche du Grand Nancy »

22-24 viaduc Kennedy

Case officielle n° 80036

54035 Nancy Cedex

Téléphone : 03.83.91.83.30

Fax : 03.83.91.84.15